

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 29 juin (29/06/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 23 juin, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoint**,

Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Monsieur Franck BOUSQUET), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE :

M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseiller Municipal**.

Monsieur MOUILLERAC est nommé secrétaire de séance.

**PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITIONS – VENTES –  
LOCATIONS**

10 – 29 juin 2021

**10. Désenvasement du Tarn – Mise aux normes et valorisation  
touristique – demande de subvention**

Rapporteur : Monsieur GARCIA.

**Considérant** que la commune de Moissac est dotée d'un port de plaisance.

**Considérant** que d'importants travaux ont été réalisés par VNF au niveau de l'accès du Tarn vers le Canal (automatisation des portes notamment).

**Considérant** que la navigation ne peut s'effectuer, car l'accès sur le Tarn vers le Canal est envasé.

**Considérant** qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de désenvasement à la sortie de l'écluse vers le port Tarn et de mise aux normes afin de pérenniser l'activité du port et valoriser le tourisme.

**Considérant** le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Travaux	20 500,00 €	24 600,00 €
Total	20 500,00 €	24 600,00 €

## RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
Etat	50%	10 250,00 €
Commune	50%	10 250,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>20 500,00 €</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 30 juin 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :